

# “Nous, on agit là où l'on vit”

**Vos correspondants APJ sont à votre disposition pour vous renseigner :**

Pour le Cher :

- Marie-Line CIDERE : 02 48 55 40 75
- Sophie ROUGÉ : 02 48 75 02 60

Pour l'Eure et Loir :

- Aurélie TORCHEUX : 02 37 52 82 37
- Perrine RIBOT : 02 37 30 45 46

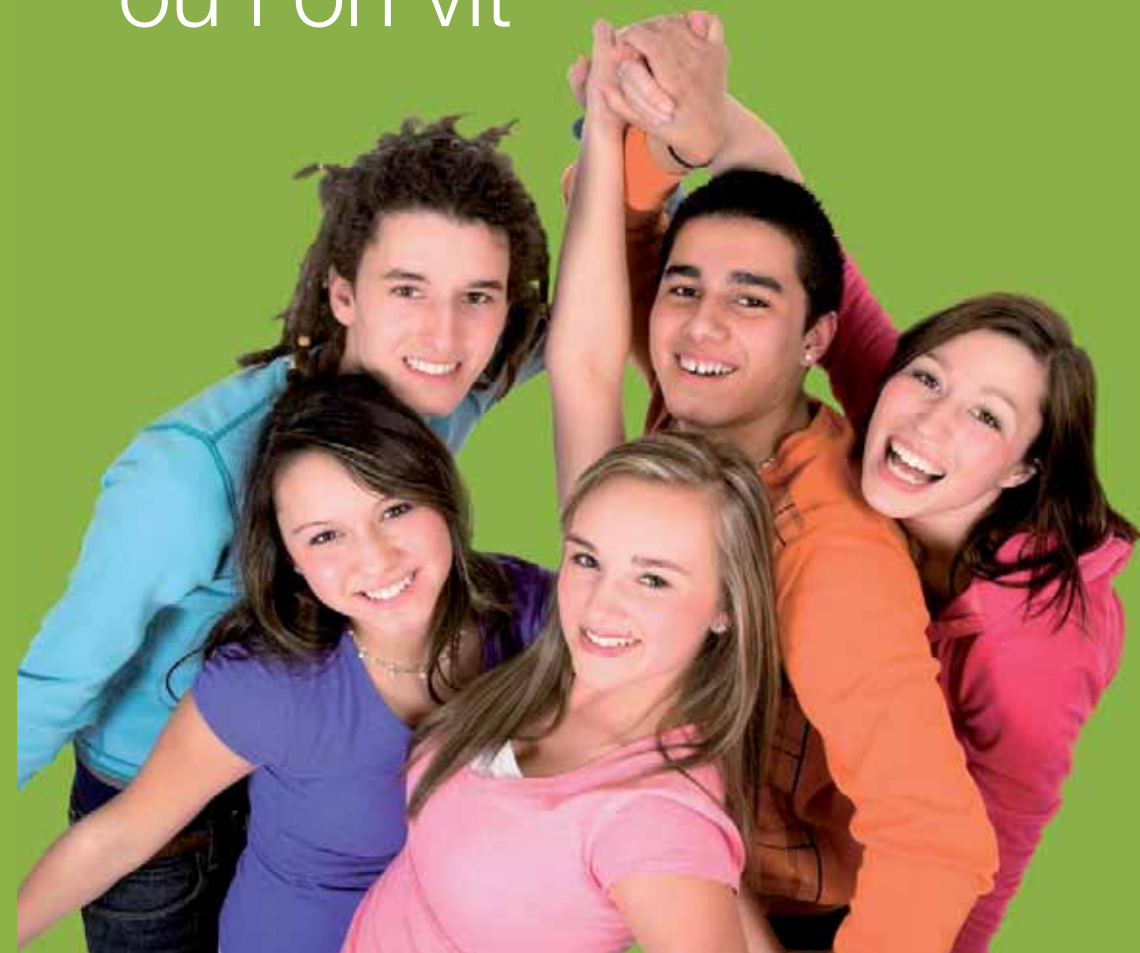
Pour le Loiret :

- Marie-Cécile NOËL : 02 38 60 56 36

**Envoyez votre dossier de candidature à l'attention du correspondant APJ de votre département :**

**5 rue Chanzy - 28037 CHARTRES CEDEX**

Ref. : 10871\_2011 - CCMSA - Crédits photos : iStockphoto / Ann Marie Kurtz



**L'APPEL À PROJETS JEUNES “MIEUX VIVRE EN MILIEU RURAL”**

Le lavoir avant le projet ...



« Avec Nicolas, Cécile et Jean-Baptiste, on a décidé de rénover le lavoir de notre village.

Recherches historiques, rencontres avec les anciens du village, découverte des techniques du bâtiment et mobilisation de tous ... pour redonner vie à notre lavoir !

... et après le projet



Il nous reste à aménager un espace sécurisé et convivial pour tous, enfants, promeneurs, habitants ! »

Avec vos amis, vous avez des idées. Vous voulez vous engager dans une action qui vous tient à cœur. Vous souhaitez faire bouger les choses autour de vous et voir votre projet se réaliser.

Alors participez à l'appel à projets MSA "Mieux vivre en milieu rural" et devenez acteurs de votre territoire de vie !

Ce concours peut vous permettre de remporter une bourse pour concrétiser ce projet.

❖ Comment s'inscrire ?

- ▶ vous êtes un groupe de trois jeunes au minimum, âgés de 13 à 22 ans,
- ▶ vous êtes assurés à la MSA ou vous vivez en milieu rural.

Alors venez retirer le cahier des charges et le dossier de candidature auprès de la MSA Beauce Coeur de Loire ou sur le site Internet :

[www.msa-beauce-coeurdeloire.fr](http://www.msa-beauce-coeurdeloire.fr)

❖ Quels peuvent être les domaines de votre action ?

- ▶ culture et arts,
- ▶ solidarité et citoyenneté,
- ▶ santé et activités physiques ou sportives,
- ▶ démarches innovantes et thématiques inexplorées.

❖ Comment sont sélectionnés et primés vos projets

- ▶ C'est un concours qui prime la moitié des projets présentés.
- ▶ Des bourses de 500 à 2000€ peuvent être octroyées en fonction du budget du projet
- ▶ Possibilité d'une sélection au concours national



## CALENDRIER

Avant le 1er février 2016

Déposer votre dossier de candidature auprès du correspondant APJ de votre département

Courant février 2016

Etude de recevabilité des dossiers

Avant le 7 mars 2016

Si votre dossier est éligible, finalisation du dossier de candidature et transmission de toutes les pièces justificatives

Avril / mai 2016

Jurys départementaux

Février/ mars 2017

Remise des prix nationaux